



Juillet 2014

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Lors du dernier conseil municipal avant les vacances, face à la pénible annonce de l'Etat d'une baisse des dotations communales de 28 % le conseil a pris une motion de soutien à l'association des maires de France.

Face à cette situation économique, une nouvelle mesure locale a été prise par le CCAS : dorénavant les aînés ne recevront plus de colis au 14 juillet mais uniquement à Noël et le repas des aînés sera désormais ouvert aux personnes atteignant 65 ans dans l'année en cours.

Dans cette période de morosité qui se prolongera malheureusement durant de nombreuses années, plusieurs festivités restent programmées :

- samedi 12 juillet : tournoi cantonal de pétanque en doublettes ouvert à tous, ce même jour à la salle St Gilles dans le cadre du « festival des folklores du monde » spectacle de grande qualité avec une troupe venue de Roumanie (danses, chants et musiques) entrée 4 €, partenariat avec le Sivom

- 14 juillet : traditionnel feu d'artifice qui sera précédé d'un spectacle de variétés sur la grand' place dès 20h45

- vendredi 15 août sur le site de l'abbaye : Journée Western organisée par Watt'en Fête.

Autre moment de bonheur, cette année l'accession en division « honneur » de notre harmonie-batterie l'Amicale. C'est un niveau exceptionnel pour une formation d'une commune de notre taille. Ce classement a été obtenu le 18 mai à Feuquières en Vimeu dans la Somme.

Nous présentons nos sincères félicitations au directeur Michel Decuyper, au président Philippe Hanon, à tous les musiciens et musiciennes de plus en plus nombreux, aux professeurs de l'école de musique véritable vivier de l'harmonie. « Petite ou grande, pour moi chaque association a sa place dans notre cité ».

Nouveauté cette année, grâce à notre intégration au Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme, du 5 juillet au 31 août les Wattenais pourront bénéficier de la navette en bus pour se rendre à la plage de Petit-Fort-Philippe. Départ de la place de Watten à 11h35, retour de Petit-Fort-Philippe à 18h35. Service gratuit.

Bon mois de juillet et août à tous

Daniel Deschodt

Délibérations du Conseil municipal du jeudi 26 juin 2014

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 26 juin 2014 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, Mme Lecoq, M. Ducrocq, M. Berquez, M. Blin, M. Dambricourt, Mme Danset, M. Duval, M. Guilbert, Mme Isola, M. Marie, M. Penez, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vandenbussche.

Absents : M. Avart procuration à M. Deschodt, Mme Cousaert procuration à Mme Lecoq, Mme Deram procuration à M. Ducrocq, Mme Dufour procuration à M. Guilbert, Mme Erkelboudt procuration à Mme Danset, Mme Lamarque procuration à M. Blin, Mme Questier procuration à M. Duval, M. Vanpoperinghe procuration à M. Dambricourt.

Rectification du périmètre de la zone de préemption départementale des espaces naturels sensibles du site de Watten.

Le maire a proposé de demander au conseil général une rectification du périmètre de la zone de préemption départementale des espaces naturels sensibles de Watten afin de pouvoir urbaniser la rue de l'Ermitage sur une partie du terrain appartenant à la commune. Les élus ont approuvé cette demande.

Extension du droit de préemption urbain :

Sur proposition du maire le conseil décide d'étendre son droit de préemption urbain à la zone NA b (zone à vocation d'activités). Adopté par 19 voix pour et 4 contre

Délégation du droit de préemption sur les zones à caractères économiques : Le conseil délègue à la communauté de communes des Hauts de Flandre ce droit de préemption. Adopté par 19 voix pour et 4 abstentions

Délégation au maire : art L2122-22 du CGCT

Le conseil complète la délégation accordée au maire le 11 avril 2014. Le droit de préemption exercé par le maire est autorisé dans la limite d'une somme de 250 000 €. Adopté par 19 voix pour et 4 abstentions

Commission d'appels d'offres :

Suite à la désignation des délégués à la commission d'appel d'offres et à la lettre du sous-préfet demandant de procéder à l'élection de suppléants, le conseil complète la commission constituée par la désignation de 3 délégués suppléants : Mrs Eric Blin, Marc Dambricourt, Joël Ducrocq. Les délégués titulaires étant : M. le maire président et Mrs Avart, Penez, Vanpoperinghe.

Forfait fournitures scolaires :

Le forfait scolaire à allouer aux enfants des écoles maternelles et primaires publiques et privées pour l'année scolaire 2014-2015 a été fixé à 45 € par élève domicilié à Watten.

Prix des repas à la cantine pour 2014-2015 :

Sur proposition de la commission cantine, le prix d'un repas pour l'année scolaire a été fixé comme suit : Watten primaire et encadrant périscolaire : 3,20 €, Watten maternelle : 3,10 €, hors Watten : 4,20 €, enseignant subventionné : 4,50 €, enseignant non subventionné : 5,50 €.

Opération « voisins vigilants »

Une réunion de présentation de l'opération « voisins vigilants » a eu lieu en mairie le 19 juin. L'opération est complémentaire à celle de la gendarmerie de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. Le conseil a décidé d'inscrire la commune de Watten dans ce protocole de « participation citoyenne ».

Prise en charge du transport des collégiens hors zone

La commune finance depuis plusieurs années les cartes de bus pour les collégiens wattenais hors zone de financement du conseil général du Nord. Compte tenu des finances locales, le conseil municipal a décidé de ramener son aide pour l'année scolaire 2014-2015 à la moitié du coût annuel de la carte. Adoption par 19 voix pour et 4 contre.

Financement de la réforme des rythmes scolaires : Considérant que la réforme des rythmes scolaires sera portée par la communauté de communes de Hauts de Flandre le conseil décide de reverser à la CCHF les fonds relatifs à la réforme des rythmes scolaires.

Concours des jardins fleuris récompenses aux participants :

A l'unanimité le conseil décide que les participants au concours des maisons fleuries recevront un bon d'achat dont la valeur est fixée comme suit : 1er prix 50 €, 2ème prix : 40 €, 3ème prix : 38 € au delà du 3ème prix les participants ne seront plus classés et recevront tous 20 €. Les bons d'achats seront à valoir en alternance chez les fleuristes wattenais : « Au moulin fleuri » et « Flor'Eve ».

Subvention à l'association Futsal de Watten

Après avoir pris connaissance de la demande de subvention présentée par la nouvelle association wattenaise « le Futsal de Watten » le conseil décide d'allouer à l'association une subvention de 250 €.

Achat d'une perche à chapeau :

Les élus ont étudié la proposition d'achat d'une perche de tir à l'arc à chapeau qui permettrait la pratique du tir à l'arc pour les enfants, notamment dans le cadre des activités du périscolaire, après étude des devis des possibilités de subvention, il a été décidé de ne pas procéder à cet achat.

Commission communale des impôts - Liste de présentation

La liste composée de 16 titulaires et 16 suppléants a été présentée au conseil municipal, elle sera soumise au directeur régional des finances publiques.

CCHF – Commission intercommunale des impôts directs

M. Jean-Noël Penez a été désigné à l'unanimité pour participer à cette commission chargée des évaluations foncières des locaux commerciaux, biens divers et établissements industriels au sein de la CCHF.

Désignation de délégués

Suite à la demande faite par l'Association de mise en valeur des espaces fortifiés du Nord/Pas de Calais, ont été désignés : titulaire : M. Jean-Luc Avart, suppléant : M. Daniel Deschodt.

Voyage scolaire, demande de subvention :

Une demande a été présentée par l'école Fortry pour un voyage en Angleterre, une subvention de 200 € a été allouée à l'école.

Motion de soutien à l'association des maires de France :

Face à la baisse attendue des ressources communales de 11 milliards d'euros jusque 2017 soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017, l'association des maires de France a souhaité mener une action forte et collective pour alerter les pouvoirs publics. Elle a souhaité le soutien des communes par le vote d'une motion approuvant son action. Les élus ont voté à l'unanimité cette motion.

Redevance pour occupation du domaine public routier par les opérateurs de communications électroniques :

Le conseil a validé la hausse du droit d'occupation par ces opérateurs soit 40,30 € par km et par artère en souterrain au lieu de 30 € ; 53,87 € par kilomètre et par artère en aérien, au lieu de 40 € ; 26,94 € par m2 au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques au lieu de 20 €. Ces tarifs n'avaient pas été revus depuis 2006.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES :

Esteban BERTHELEMY né le 24 avril 2014, fils de Matthieu et de Dolorès MOLERO, 44 rue des Marguerites
Théo PIAT né le 01 mai 2014, fils de Joffrey et de Séverine GOKELAERE, 23 rue des Acacias
Emma NKOUYA-MALANDA FEYS née le 19 mai 2014, fille de Samuel et de Maryline FEYS, 6 rue de la Colme
Nicolas POUILLERIE né le 19 mai 2014, fils de Alexandre et de Valérie BARRAS, 42 clos de la Colme

MARIAGES

Stéphanie DELALEAU et Ludovic DARSY, le 24 mai 2014
Audrey CAPPELLE et Ludovic DECOSTER, le 31 mai 2014
Elisabeth GUILBERT et Yohann GRISOLET, le 07 juin 2014

DECES :

Mme Thérèse VANNELL épouse de Jean-Hugues MOUTARDE, 75 ans, 28 rue de Saint-Omer, décédée le 16 mai 2014
Mme Jeanne PISSONNIER veuve de Jean CADART, 90 ans, 6 rue de l'ermitage, décédée le 16 mai 2014
Mr Philippe CATTEEUW, 50 ans, 12 chemin de la Houlle, décédé le 08 juin 2014
Mr Hervé PERQUY, 52 ans, 37 marais de la Vlotte à Eperlecques, décédé le 15 juin 2014
Mme Anne-Marie ABEELE veuve de Jean-Michel VERMEERSCH, 31 cité St Michel, décédée le 18 juin 2014

INFORMATIONS

Sortie nature avec le Conseil Général et Yser Houck

Dimanche 13 juillet rendez-vous à 14h30 place Vandenberghe. Sortie oiseaux, flore, milieu naturel. Vous irez des premières collines boisées de l'Artois aux riches marais de Flandre maritime pour voir que la faune et la flore s'adaptent aux milieux si différents.

Médailles

Félicitations aux médaillés du travail :

Echelon argent : Eric Burban, Willy Lefebvre, Didier Perquy. Echelon vermeil : Donat Cadet, Didier Perquy. Echelon or : Daniel Delhayé, Daniel Devienne, René Clément, Jean-Paul Wuyts, Didier Perquy. Echelon Grand Or : Jean-Bernard Cadyck, Didier Cappelle, Christian Holland, Jean-Noël Penez, Marc Scotté, Jean-François Lambert, Nelly Quoilin, Régis Sergent.

Et à Michel Cadyck pour sa médaille de portedrapeau des anciens combattants.

Roy des archers

Le lundi de Pâques, Jean-Marie Careye a remporté le titre de Roy des archers de la Guillaume Tell de Watten.

Voisins vigilants

Nous lançons un nouvel appel pour le recrutement de personnes intéressées par ce dispositif dans les quartiers. Quelques commerçants seraient les bienvenus.

Le but est de vous sensibiliser aux problèmes d'incivilité et d'observer les personnes suspectes.

« La sécurité est l'affaire de tous ».

Vous serez une liaison pour permettre à la gendarmerie d'agir rapidement par votre information.

S'inscrire en mairie en toute confidentialité.

Visites estivales proposées par l'Office de Tourisme

Visite du site de l'abbaye et des fortifications : les lundis 4 août et 18 août à 16h00

Visite guidée de l'église Saint Gilles : les jeudi 24 juillet et 21 août à 17h30

Les mercredis du patrimoine : découverte du parcours « sur les traces du passé » et visite de la maison des archers, les mercredis 6 août et 3 septembre

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme : 03 21 88 27 78

Fêtes et manifestations

Tournoi de sixte (foot) le samedi 26 juillet

Watt'athlon le jeudi 31 juillet

Ducasse les 2, 3, 4 et 5 août , concours des vélos fleuris le samedi 2 août

Braderie-brocante en centre ville le dimanche 7 septembre

Loto des supporters du Losc le dimanche 14 septembre

Poubelles

Rappel : lorsqu'il y a un jour férié avant le jeudi le ramassage est décalé d'une journée. La sortie des poubelles ne doit pas être effectuée avant 18h00 et les containers doivent être rentrés après le passage du camion le plus rapidement possible.

Aides financières pour économiser l'énergie grâce à l'isolation de vos combles.

Tél : 0810 140 240 ou www.renovation-infoservice.gouv.fr

www.ecocitoyens.ademe.fr

Retrouvez des informations supplémentaires sur notre site internet : www.watten.fr :

Inscrivez-vous à notre lettre d'information

Pour être informés suivez aussi avec l'Office de Tourisme

tourisme Watten sur facebook et @tourismeWatten sur twitter

Imprimé en mairie de Watten